

Délibération 2023/35

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET
Séance du 12 mai 2023**

Date de la convocation : 05/05/2023
Date d'affichage : 05/05/2023
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants par procuration : 1
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14
POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Objet de la délibération : ADMISSION EN NON VALEUR

L'an deux mil vingt-trois et le douze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents : Magalie BILHAC, Éric BONAFE, Estelle BONNIOL, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL, Stéphanie JEUNET, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL, Dominique ZARAGOZA

Absents votants par procuration : Christine NOHARET,

Absents excusés : Patrick LOUX,

Quorum : 13/15 Votants 14/15 Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Monsieur ZARAGOZA présente au Conseil Municipal la liste des dettes non recouvrées de 2015 et 2016 pour un montant de 13 009.40 €.

Il informe le Conseil que la Direction Générale des Finances publiques nous demande d'admettre en non-valeur tout ou partie de ces dépenses.

Considérant que la commune provisionne au budget environ 4 900 € par an, elle propose au Conseil de n'admettre en non-valeur que les titres de 2015 soit un montant de 5 452.80 €.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'admettre en non valeur la somme de 5452,80€ correspondant aux créances de 2015 présentées par le SGC cœur d'Hérault.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Isabelle SILHOL



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Et publication ou notification le

Sous-Préfecture de LODEVE
Date de réception de l'AR: 15/05/2023
034-213401979-20230512-DE_2023_035-DE